

# Bulletin d'inscription

Veillez m'inscrire aux formations ci-dessous :  
(Cochez les cases correspondant à votre choix)

## Jardinage

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> L'art du bonsaï                    | <input type="checkbox"/> La multiplication des arbres et arbustes                          |
| <input type="checkbox"/> Danse et paysage                   | <input type="checkbox"/> Le potager naturel  |
| <input type="checkbox"/> Agrémenter et cultiver un jardin   | <input type="checkbox"/> Les plantes médicinales et aromatiques au jardin                  |
| <input type="checkbox"/> La taille et la culture fruitière  | <input type="checkbox"/> L'autre herbier   |
| <input type="checkbox"/> Rajeunir et restructurer un jardin | L'art floral : inscription auprès de la Société d'Horticulture des Yvelines (SHY)          |
| <input type="checkbox"/> La taille des arbustes d'ornement  | email : <a href="mailto:secretariat@shy-versailles.org">secretariat@shy-versailles.org</a> |

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÈGLEMENT

- ▶ Les inscriptions sont prises au fur et à mesure de leur arrivée.  
Environ un mois avant le démarrage de la formation, vous recevrez confirmation de votre inscription, les informations pratiques concernant votre stage et les modalités de règlement.
- ▶ L'inscription sera prise en compte lorsque tous les documents demandés auront été réceptionnés, dans le cas contraire votre place sera attribuée à une personne de la liste d'attente.
- ▶ En contrepartie de cette action de formation, l'intéressé(e) s'engage à verser à l'ENSP le montant des frais de formation.

### ATTENTION

- ▶ Tout désistement devra être signalé par courrier ou mail au plus tard dix jours avant le début de la formation.
- ▶ Passé ce délai ou si le stage devait être interrompu par le stagiaire, **les frais de formation sont dûs**, à titre de dédommagement sauf cas de force majeure.
- ▶ Les dates inscrites sur le site ou sur le programme ne sont pas contractuelles et peuvent être à tout moment modifiées.
- ▶ Le changement de ces dates en cours d'année de formation ne constitue pas un motif valable d'abandon.

Pour confirmer votre inscription au stage, veuillez envoyer votre bulletin signé accompagné d'une copie de votre carte nationale d'identité  
- soit par courrier à l'adresse suivante :  
**ENSP Formation Continue**  
**10, rue du Maréchal Joffre**  
**78000 Versailles**  
- soit par mail à :  
[formco@ecole-paysage.fr](mailto:formco@ecole-paysage.fr)  
- soit en le déposant au secrétariat de la formation continue.

Ci-joint un chèque de : .....

Signature : .....

Date : .....

---

# Bulletin d'inscription

---

Nom : ..... Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Fonction : .....

Comment avez-vous connu la formation continue de l'École nationale supérieure de paysage ?

- Site internet de l'ENSP
- Presse
- Salon ou journées portes ouvertes de l'ENSP
- Autre, précisez :

.....

Adresse : .....

Téléphone : .....

e-mail (attention, les confirmations d'inscription et toutes les informations vous seront envoyées par mail.  
Veillez à nous informer de tout changement d'adresse mail) :

.....

Êtes-vous :

- Salarié
- Libéral ou indépendant
- Inscrit au Pôle emploi
- Autre, précisez :

.....

Prise en charge : NON   
OUI

• Nom de l'organisme ou de l'entreprise :

• Coordonnées :

• Nom du contact :

---

**École nationale supérieure de paysage**  
**Formation continue**  
10, rue du Maréchal-Joffre  
78000 Versailles  
Tél. 01 39 24 62 26  
e-mail : [formco@ecole-paysage.fr](mailto:formco@ecole-paysage.fr)